

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 22 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux
Et le vingt-deux du mois de JUIN

Membres en exercice :	29
Membres présents :	21
Procurations :	7
VOTES :	28
POUR :	28
CONTRE :	0
ABSTENTIONS :	0
Date de convocation :	16/06/2022

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. TOUCHE C. GALLO C. CLARES P. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. FERAUD S.

PROCURATIONS :

Mme Colette RODRIGUEZ	à	M. Daniel SPAGNOU
M. Hugo PICHON	à	M. Bernard CODOUL
M. Jean-Pierre BOY	à	M. Patrick CLARES
Mme Christine REYNIER	à	M. Jean-Pierre TEMPLIER
M. Sylvain JAFFRE	à	M. Jean-Louis CLEMENT
Mme Stéphanie SEBANI	à	Mme Stéphanie FERAUD
Mme Françoise GARCIN	à	Mme Élodie JOURDAN

ABSENT EXCUSÉ : M. Cyril DERDICHE

Madame Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

2022-06-16-SP

Objet : Transformation de poste

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'effectuer la transformation de poste suivante :

- Un poste de Technicien à temps complet en un poste de Technicien principal de 2^e classe à temps complet, afin de reconnaître un niveau d'expertise nécessaire à la gestion d'un service.

Où cet exposé ; après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal à l'unanimité

ACCEPTE la transformation de poste désignée ci-dessus.

DIT que les dépenses afférentes à cet emploi seront imputées au budget communal.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,
D. SPAGNOU